

Cela illustre le peu d'attention accordé à cette question par le gouvernement lors de la rédaction de ce bill fiscal. Tout le monde a été mis dans le même sac. On a posé comme hypothèse que tous nos concitoyens font de l'argent, mais ce n'est malheureusement pas le cas. Il est également devenu évident que l'influence grandissante du gouvernement sur le climat économique dans lequel travaillent le monde des affaires, la main-d'œuvre et tous ceux qui participent activement à notre économie, a des effets sérieux sur notre croissance économique. Il est donc d'importance capitale que s'établissent entre notre population active et les gouvernements de meilleurs rapports et une communication plus suivie et plus efficace.

En plus de mettre en œuvre des politiques financières efficaces, le gouvernement doit examiner ses relations internationales en matière de finance et de commerce. Actuellement nous constatons un fait étonnant. Les dépenses totales des gouvernements, y compris les paiements de transfert, représentent plus d'un tiers des dépenses totales du pays en marchandises et services. Elles entraînent des niveaux d'imposition qui imposent une lourde charge aux particuliers et aux entreprises et, en fait, sur tous les éléments productifs du pays.

Il paraît que le degré de participation à l'économie des trois niveaux de gouvernement, soit fédéral, provincial et municipal, a probablement atteint le point de saturation et que les rapports complexes entre ces trois niveaux ne doivent pas atténuer le fait que toutes les recettes fiscales sont prélevées à une seule et même source, c'est-à-dire le contribuable. Une forte proportion des dépenses du gouvernement sont affectées à des services indispensables et à des investissements fort utiles mais une économie à croissance rapide et à urbanisation galopante produit une demande continue de services supplémentaires. Cela entraîne un besoin réel d'évaluation des propositions émanant de différents secteurs économiques et nécessite l'adoption de priorités.

Actuellement une part considérable des dépenses gouvernementales est affectée à la sécurité sociale ou représente simplement des transferts de revenu. J'estime qu'il est important que le gouvernement fédéral accorde aux activités de ses divers ministères une bonne priorité. L'augmentation de la population et la poussée de l'économie ont entraîné une expansion des travaux du gouvernement. Celui-ci a instauré de nouveaux programmes pour relever des niveaux de vie beaucoup trop bas. Un grand nombre de ces programmes sont évidemment souhaitables sur le plan social, mais il faut reconnaître que l'inflation actuelle est due en grande partie à l'élargissement des programmes de bien-être social instaurés au cours de la dernière décennie. En outre, le niveau élevé des impôts qui en découle nuit à notre capacité concurrentielle sur les marchés internationaux.

• (2.50 p.m.)

J'estime qu'il est urgent que ces trois paliers de gouvernement fassent preuve de discipline et de réserve lorsqu'il est question d'autoriser des dépenses. Les contribuables peuvent exiger avec raison que leurs représentants élus fassent autant attention au dollar du contribuable qu'à leur propre argent. Le gouvernement devrait limiter ses dépenses afin qu'elles n'augmentent pas, en moyenne, plus rapidement que le produit national brut. Il faudrait

[M. Crouse.]

s'efforcer d'enrayer la tendance des ministères à se lancer dans des programmes onéreux parce qu'il reste des fonds dans leurs budgets. Je parle ainsi, fort de mes années d'expérience au comité des comptes publics. Maintes fois lors de l'examen des dépenses, l'Auditeur général nous a dit que certains programmes avaient été prolongés une autre année simplement parce qu'un crédit voté à cette fin n'avait pas été utilisé. Même si les circonstances avaient changé et qu'il aurait mieux valu pour le pays y mettre fin, on avait décidé de les poursuivre. A mon avis, le cabinet devrait réviser sérieusement cette méthode de dépenser les fonds publics. Au besoin, on pourrait offrir des primes aux ministères qui n'emploient pas tous leurs crédits. En tout cas, il faudrait modifier le régime actuel.

Je crois aussi qu'il faudrait renseigner le plus possible les contribuables sur l'ensemble de leur apport aux recettes sous le régime de l'imposition multiple. On insisterait peut-être moins sur le maintien des programmes actuels ou l'adoption de nouveaux, si le gouvernement s'appliquait à expliquer clairement au contribuable ce qu'ils lui coûtent en impôts, à lui et à d'autres éléments productifs de notre société déjà surchargée d'impôts. On ne devrait pas permettre à la complexité des relations entre les divers niveaux de gouvernement de masquer le fait que les impôts, tant provinciaux que fédéraux, proviennent, en fin de compte, de la même source. Le fardeau des impôts à notre économie canadienne est si lourd qu'il est impossible qu'il n'ait pas des effets graves et nocifs. A mon avis, il importe au plus haut point, pour le bien-être de la nation, que par l'entremise d'organes appropriés, les diverses autorités fiscales puissent coordonner leur action en vue d'obtenir des résultats optimaux, à un coût minimum pour le public.

Pour ce qui est des méthodes budgétaires, je crois que les arrangements actuels doivent être révisés afin de permettre au ministre des Finances, après avoir pris les dispositions voulues en matière de sécurité, de compléter les ressources indiscutables de la fonction publique en cherchant à obtenir de l'aide de l'extérieur. Il est maintenant évident, même si ceux qui occupent actuellement les banquettes ministérielles prétendent mettre en pratique ce qu'ils appellent la démocratie active, qu'aucun effort n'est fait pour mettre ce principe en action. Comme à de nombreux Canadiens, il me semble que cette promesse est creuse. Il est évident, d'après le nombre de mémoires présentés aux membres de tous les partis politiques, que le monde canadien des affaires est vivement préoccupé et fort bouleversé. En toute franchise, il manque d'assurance et il ne fait plus confiance au Canada et sûrement au gouvernement. C'est le résultat des nombreux changements que nous avons effectués ou qui sont proposés dans le projet de loi que nous discutons aujourd'hui. Lorsque nous examinons les modifications proposées dans les divers articles, les modifications à ces propositions et d'autres sous-amendements, nous ne pouvons faire autrement que de reconnaître que le gouvernement se meut dans un climat d'incertitude.

C'est pourquoi je soutiens que le ministre des Finances devrait songer à engager des spécialistes de l'extérieur pour la préparation de son budget. Je sais qu'on a mis cette méthode à l'essai à l'époque de M. Walter Gordon et qu'elle avait soulevé une certaine dissidence à la Chambre.